

Mémoire présenté au Comité sénatorial permanent des affaires

sociales, des services et de la technologie

Objet: Santé mentale, maladie mentale et toxicomanie

Enjeux et options pour le Canada

présenté par l'Association canadienne de sécurité agricole



le mercredi 1 juin 2005

Marcel Hacault est directeur administratif de l'Association canadienne de sécurité agricole (ACSA). M. Hacault est propriétaire d'une exploitation porcine de naissage-engraissage depuis 1983 avec sa femme Georgina et leurs enfants près de Niverville au Manitoba. Diplômé de la faculté d'Agriculture de l'université du Manitoba en 1983 avec une majeure en phytologie, M. Hacault a grandi sur une ferme à céréales et à bétail.

M. Hacault est membre de l'Institut des agronomes du Manitoba. Il a aussi représenté les agriculteurs à titre de vice-président de Keystone Agricultural Producers et été président du Conseil du porc du Manitoba.

Janet Smith est gestionnaire de la ligne d'urgence de la «Manitoba Farm and Rural Stress Line» depuis sa création en décembre 2000. Janet a grandi dans la municipalité de Daly à l'extérieur de la ville de Brandon.

Kim Moffat agit comme conseillère à la ligne d'urgence «Manitoba Farm and Rural Stress Line» depuis sa création en décembre 2000. Kim a reçu une formation en soins psychiatriques au Centre de santé mentale de Brandon. Elle et son mari sont propriétaires d'une exploitation de vaches allaitantes près de Strathclair.

Conseil d'administration intérimaire de l'ACSA 2005 :

Glen G. Blahey, CRSP, (président)

Coordonnateur provincial de la sécurité
à la ferme
Agriculture Manitoba, Alimentation et
Initiatives rurales
Travail & Immigration Manitoba
903 – 401 avenue York
Winnipeg, MB R3C 0P8
Tel : (204) 945-2315
Télécopie : (204) 945-6134
Courriel : gblahey@gov.mb.ca

Sharon Clark (vice-présidente)

Conseil expert en sécurité et santé dans
le milieu de travail
SAHO
1445 rue Park
Regina, SK S4N 4C5
Tel : (306) 347-5573
Télécopie : (306) 347-1960
Courriel : sharonc@saho.org

Bruce Johnson (Secrétaire)

Gérant de la FARSHA
Pièce 311, 9440 – 202e rue
Langley, C.-B.. V1M 4A6,
Tel: (604) 881-6078
Télécopie: (604) 881-6079
Courriel: farmsafe@farsha.bc.ca

Jim Wassermann, (Trésorier)

Vice-président, Opérations
Saskatchewan
Prairie Agricultural Machinery Institute
C.P. 1150 2215-8^{ième} avenue
Humboldt, SK S0K 2A0
Tel : (306) 682-5033 ou 1-800-567-7264
poste 223
Télécopie : (306) 682-5080
Courriel : jwassermann@pami.ca

Dr. Judy Guernsey

Professeur associé
Santé communautaire et épidémiologie
Université Dalhousie, pièce 418,
Centre de recherches cliniques
5790 avenue University
Halifax, Nouvelle-Écosse B3H 1V7
Tel : (902) 494-1767
Télécopie : (902) 494-1597
Courriel : judy.guernsey@dal.ca

Martine Mercier

L'Union des producteurs agricoles
(UPA)
555 Boulevard Roland-Therrien
Longueuil, QC J4H 3Y9
Tel : (450) 679-0530
Télécopie : (450) 679-4943
Courriel : mmercier@upa.qc.ca

Billy Woods

Fédération agricole de Terre-Neuve et
du Labrador
17 Ryan's Road
Torbay, TN A1K 1G9
Tel : (709) 437-1480
Télécopie : (709) 747-8827
Courriel : billyw@nl.rogers.com

L'association canadienne de sécurité agricole, auparavant la Coalition canadienne pour la sécurité agricole et la santé rurale (CCSASR), a été établie en 1993 afin de répondre à un besoin de créer une agence nationale pour coordonner la sécurité agricole et établir un réseau d'entraide de santé agricole dans le but de s'attaquer aux problèmes de maladies, de blessures et de mortalités subies lors d'opérations agricoles.

En mai 2002, la CCSASR a été renommée l'Association canadienne de sécurité agricole et est devenue l'agence de référence nationale en matière de sécurité et de santé agricole. La mission de l'ACSA est « d'œuvrer à l'élimination de maladies et de blessures subies dans le milieu agricole au Canada » en améliorant l'environnement des gens oeuvrant en agriculture. Agriculture et Agroalimentaire Canada subventionne actuellement l'ACSA dans le cadre de son programme de renouvellement.

Par une séance de visualisation d'avenir, l'ACSA a reconnu le besoin de se renouveler et d'élargir son champ d'action où des «Domaines de résultats clés» ont été élaborés :

- 1) Influencer la politique de l'industrie et du gouvernement concernant la sécurité agricole au Canada;
- 2) Encourager la collaboration avec les provinces et les partenaires et leur collaboration réciproque;
- 3) Communiquer le message de sécurité en agriculture;
- 4) Avoir un effet tangible sur la sécurité à la ferme à l'aide de méthodes et procédés nouveaux;
- 5) Agir en tant que moniteur et initiateur de programmes.

L'ACSA réalise ses objectifs en collaborant étroitement dans plusieurs domaines avec des partenaires nationaux, provinciaux et régionaux et se sert de la rétroaction pour assurer que les besoins reconnus soient comblés.

Une partie de notre mandat est d'identifier les éléments de stress connexes à l'agriculture et d'aider à financer l'élaboration et la prestation de ressources appropriés, relatives au stress, en milieu agricole. Nos recherches et consultations à l'échelle nationale ont clairement révélé qu'il existe un lien entre la sécurité agricole et le stress. L'agriculture, comme milieu de travail, est devenue une des occupations les plus stressantes ayant un des taux les plus élevés de blessures et de mortalités.

L'ACSA a mandaté Western Opinion Research Inc. d'effectuer un sondage auprès de 1100 producteurs agricoles au Canada relatif au stress en milieu agricole. Ce sondage, créé à partir de données de Statistiques Canada concernant la distribution d'exploitations agricoles, a été effectué auprès d'agriculteurs et de grands éleveurs actifs décisionnaires. Les données définitives sont pondérées pour correspondre avec précision à la distribution actuelle des populations agricoles.

Ce sondage national a une marge d'erreur de +/- 3%, 19 fois sur 20. Les résultats régionaux et segmentés contiennent une plus grande marge d'erreur.

Le sondage durait environ 14 minutes et demie et s'est effectué du 24 au 31 janvier 2005. Le sondage en anglais a été effectué à partir du centre d'appel de Winnipeg. Le sondage a été traduit en français et confié à *Createc + Recherche* de Montréal pour être réalisé au Québec.

Les résultats du sondage et leur corrélation statistique avec le document de réflexion du Comité sénatorial permanent sur la santé mentale, enjeux et options, sont inclus dans ce qui suit :

Commentaires de l'ACSA relatifs au troisième rapport sur santé mentale, la maladie mentale et la toxicomanie : enjeux et options pour le Canada.

1. Prestation de services et de soutien

Selon les résultats du sondage national, 65% des agriculteurs préfèrent parler à quelqu'un en personne à propos de stress et de santé mentale.¹ Dans bien des régions canadiennes rurales et éloignées, il est difficile d'avoir accès à des professionnels de la santé en raison de facteurs

géographiques et de flétrissures sociales. Aussi, le volume de travail des professionnels de la santé mentale est souvent tel qu'il est difficile pour les gens qui connaissent un degré de stress élevé d'avoir accès à des services appropriés de façon opportune.

Le sondage révèle aussi que les personnes éprouvant un degré de stress modéré ou élevé préfèrent parler à quelqu'un au téléphone, contrairement à ceux qui connaissent un degré de stress moins élevé.^{2 3} Cette tendance a été confirmée en Nouvelle-Écosse, en Ontario, au Manitoba et en Saskatchewan où l'on offre des lignes d'urgence pour la réduction de stress en milieu agricole et rural. Il est à noter que les agriculteurs préfèrent avoir accès à ces services en soirée.⁴

Quatre-vingt-douze pour cent (92%) des agriculteurs canadiens souhaitent que le professionnel de la santé mentale soit bien renseigné sur le domaine agricole.⁵ Les professionnels de la santé n'ayant aucune expérience en agriculture peuvent trouver difficiles de comprendre les questions soulevées par les agriculteurs. De plus, de nombreux services traditionnels en santé mentale ne sont offerts que pendant les « heures de bureau, » ce qui crée un obstacle supplémentaire pour la population agricole qui désire y avoir accès. Bien que les agriculteurs préfèrent un entretien individuel, il existe de sérieux problèmes d'accès à des services personnalisés pour agriculteurs.

2 Groupes de population particuliers

Les résultats du sondage de l'ACSA indiquent que les agriculteurs connaissent un degré de stress semblable à celui de la population générale. Vingt pour cent (20%) des agriculteurs interrogés se disent «très stressés» alors que 45% se disent quelque peu stressés.⁶ Ces chiffres se comparent bien avec les statistiques émises par Statistiques Canada en 2002 dans lesquels l'autonotation du stress relatif à la vie et au travail des ouvriers autonomes correspond aux intervalles de variation selon les définitions qu'on leur donne.⁷

La prestation de services en santé mentale aux agriculteurs demeure un défi, car ces derniers ont des traits distinctifs et des besoins particuliers, différents de ceux de la population générale. Il est à noter que les déclencheurs de stress diffèrent aussi de celles de la population générale dont les

causes premières de stress sont liées à l'exigence dans l'emploi du temps, au manque de sécurité d'emploi et à la pauvreté des relations interpersonnelles.⁸ En revanche, les éléments de stress chez les agriculteurs étaient liés surtout à la production et au prix, y compris aux politiques gouvernementales et aux tensions individuelles subies pour sauvegarder la ferme familiale.⁹ Les agriculteurs dépendent du marché tant au niveau de la production que des facteurs de production.

En raison de ces résultats, nous sommes persuadés que les agriculteurs requièrent des services personnalisés autant pour répondre à leurs besoins particuliers que pour améliorer l'accès à ce qui leur est déjà offert.

3. Le milieu de travail

Le rôle des Commissions des accidents du travail (CAT) ayant rapport à l'agriculture varie au Canada. Les provinces qui obligent la couverture des agriculteurs leur offrent souvent des services dans le but de réduire le nombre de réclamations. La recherche indique clairement que des liens existent entre le stress et le milieu de travail. La réticence des Commission des accidents du travail à reconnaître ces liens fait en sorte qu'elles ne financent pas d'activités visant à réduire le stress. Les CAT hésitent donc à contribuer à des programmes qui atténueraient les effets du stress en milieu agricole.

4. Combattre la flétriiture sociale et la discrimination

Quarante-quatre pour cent (44%) des agriculteurs se disent fortement au courant des ressources offertes pour gérer le stress et la santé mentale.¹⁰ La majorité des agriculteurs ont indiqué que, s'ils avaient à chercher de l'aide, ils iraient voir un médecin de famille (36%),¹¹ un professionnel de la santé mentale ou de réduction du stress (13%), ou bien encore un prêtre ou une personnalité religieuse (12%). En revanche, en raison de leur fierté et de leur autonomie, 41% des agriculteurs disent ne pas vouloir chercher davantage d'aide relatif à la réduction du stress et à la santé mentale. Les agriculteurs ne semblent pas avoir attaché autant d'importance (7%)¹² à la gêne ou à la flétriiture sociale associées à ce type d'aide. L'agriculteur tient beaucoup à demeurer anonyme.

5. Ressources humaines

L'ACSA a commandé un rapport interne afin de savoir quelles ressources existaient, quelles activités et recherches se faisaient relatives aux liens entre la santé mentale, le stress et le milieu agricole.

Ce rapport indique que les associations provinciales des Agences canadiennes pour la santé mentale étaient au courant de l'existence des lignes d'urgence en milieu rural quand celles-ci se situaient dans leur province. Dans tous les cas, et ce, même au niveau régional, l'ACSM n'avait pas les ressources nécessaires pour répondre plus particulièrement aux besoins des agriculteurs.

Même si la Société canadienne de schizophrénie et l'Association canadienne des troubles de l'humeur ont beaucoup d'expérience dans ce domaine et dirigent des groupes d'entraide, de nombreux obstacles empêchent les agriculteurs d'y participer. Un des défis importants à relever à trait à leur manque de services dans les collectivités rurales et au manque d'anonymat dans les plus petites régions.

Le Manitoba et la Saskatchewan offrent deux lignes téléphoniques d'urgence des mieux établies au pays pour la réduction du stress et la santé mentale en milieu agricole et rural. Le financement provincial accordé à ces deux lignes d'urgence permet au personnel de se focaliser sur les agriculteurs plutôt que de s'occuper de campagnes de financement pour les maintenir. Ces deux lignes téléphoniques ont fait leur preuve lors de la crise de la vache folle et au moment de l'épidémie de la grippe aviaire en Colombie-Britannique. Producteurs et organismes d'un peu partout au pays les ont utilisés cherchant conseils ou renseignements pour la création de lignes semblables afin de combattre le stress en milieu agricole.

Le nombre de personnes offrant un service de counseling en milieu rural s'est aussi accru. Bien que ce développement soit des plus positifs, on s'inquiète du manque de qualifications formelles

de ces individus ainsi que des honoraires à l'acte qu'on impose pour ces services. Même si on peut faire appel à ces gens pour des conseils en santé mentale, aucune réglementation ne prévoit des normes particulières ou des meilleures pratiques. La qualité du service peut donc laisser à désirer. Il importe de noter que seuls les psychologues et les psychiatres accrédités sont réglementés, mais l'accès à ces professionnels reste assez minime en régions rurales.

6. Information nationale – Base de données, Recherche et Technologie

Le Centre de développement de recherche en santé rurale dans les provinces atlantiques (RURAL) et le Centre canadien de sécurité et santé agricole reçoivent actuellement un financement des IRSC (Instituts de recherche en santé du Canada.) Ces centres reçoivent des subventions des IRSC sous l'égide du programme : «Comprendre et examiner les répercussions des milieux physiques et sociaux sur la santé.» Ces centres pourraient obtenir des fonds destinés à la recherche commanditée pour inclure dans leurs projets la corrélation qui existe entre la santé mentale et la sécurité en milieu agricole. Ces projets seraient complémentaires aux aires de recherche signalées par les IRSC. L'ACSA co-finance actuellement des activités de transmission des savoirs dans ces deux centres.

On doit établir, en télésanté mentale, des programmes viables qui ont le potentiel d'accroître les liens entre les collectivités rurales et éloignées. La technologie utilisée à cette fin doit être vue comme synergique plutôt que concurrentielle. L'ACSA favoriserait la mise à la disposition une technologie de base rudimentaire en télésanté mentale accessible aux agriculteurs en régions rurales pour offrir des services personnalisés. À l'heure actuelle, il n'existe que quatre lignes téléphoniques d'urgence consacrées à la réduction du stress en milieu agricole au Canada et seulement deux d'entre elles sont financées à part entière. Ces lignes d'aide jouent un rôle essentiel dans la prestation de services en santé mentale à une population particulière et insuffisamment desservie. Elles devraient être intégrées à un système de soins plus complets en santé mentale. Une étude récente entreprise pour le compte de l'« Alberta Heritage Foundation for Medical Research » (programme de revue de l'état de la science) fait suffisamment preuve des retombées socio-économiques dans le domaine de la télésanté mentale pour justifier un investissement continu.¹³

7. Le rôle du gouvernement fédéral

Le rôle que peuvent jouer tous les niveaux de gouvernement relatif à la réduction du stress et à la santé mentale des agriculteurs est primordial pour reconnaître un besoin profond de services, surtout en agriculture. Des solutions à cet effet avaient déjà été avancées dans le rapport de 1993 présenté au Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts.¹⁴ Les programmes actuels de protection des revenus pour agriculteurs, dans le cadre des politiques agricoles, ne suffisent pas à réduire les causes premières du stress liées à la production et à la réglementation. Il est donc impératif d'intégrer des ressources pour agriculteurs au système national de santé afin qu'ils puissent gérer le stress.

Recommandations

- L'ACSA appuierait la mise sur pied de lignes de services en télésanté mentale pourvues de professionnels qualifiés pouvant répondre aux besoins particuliers des agriculteurs à la condition que les professionnels aient une grande compréhension des aspects de la vie en milieu agricole et rural. Afin d'établir une communication efficace avec les agriculteurs, il est essentiel de parler en connaissance de cause et d'avoir déjà vécu et travaillé en milieu agricole rural ou éloigné. En ce qui concerne notre propre secteur d'activités, cette expérience donnera au professionnel de la santé mentale une compréhension intuitive de la pratique des affaires et de l'esprit d'entreprise en milieu agricole et rural. À en croire nos membres, cette sensibilisation à la culture des affaires agricoles prime si nous voulons franchir les obstacles qui empêchent ceux qui éprouvent des difficultés relatives à la santé mentale ou au stress d'avoir accès aux services. Il est décourageant de noter que l'agriculture brille par son absence dans nombre de documents et d'évaluations ayant trait à l'efficacité des services offerts en télésanté mentale. Les agences de santé mentale et les ministères tiennent compte de tous les secteurs, mais n'ont clairement pas reconnu qu'il

leur manque la capacité de fournir des services même les plus rudimentaires en réduction de stress et en santé mentale dont le milieu agricole a tant besoin.

- On doit provisoirement donner la priorité à un financement stable de la technologie rudimentaire des lignes d'urgence téléphoniques provinciales pour améliorer les services en santé mentale. Les lignes d'urgence existantes ont souvent aidé les gens en milieu rural et agricole à obtenir les services appropriés et elles servent souvent de premier contact pour accéder à des services de santé mentale et ne constituent pas une initiation trop intimidante avec le système de services en santé mentale. Alors qu'on pourrait croire à un dédoublement de tâches, l'expérience nous indique que ces lignes d'urgence ont aidé les agriculteurs à surmonter les obstacles d'accès aux services professionnels, que ces services aient été rendus par les autorités en matière de santé ou par les organismes communautaires.
- Les prestataires de soins de santé tels que les médecins de famille sont souvent les premiers à rencontrer les personnes éprouvant le stress ou ayant affaire aux services en santé mentale. Des outils d'éducation devraient être élaborés pour aider davantage les médecins de famille à mieux comprendre les besoins des agriculteurs et des grands éleveurs et à mieux y répondre.
- On devrait former davantage de professionnels de la santé ayant des antécédents en agriculture ou en milieu rural. La formation doit inclure une plus grande compréhension du milieu rural et agricole ainsi qu'un aperçu de la complexité du procédé de résolution de dettes. Il est essentiel que ces professionnels soient conscients des questions relatives à la santé mentale et des actions réciproques d'agents stressants uniques au milieu agricole.
- Fournir l'occasion d'échanger des idées avec d'autres provinces qui offrent des lignes d'urgence téléphoniques pour la réduction du stress ou envisagent de le faire. Il y a là possibilité d'aider les provinces à créer des liens entre elles et à faciliter le partage de ressources et de connaissances. Cet échange pourrait se faire lors de la tenue d'un congrès annuel pour prestataires de soins de santé mentale en milieu agricole et rural.

- Il doit y avoir une plus grande concertation pour que les agriculteurs puissent avoir accès aux services actuels offerts par les systèmes de santé nationale et provinciaux. À l'heure actuelle, l'ACSM n'a pas les ressources personnalisées en santé mentale pour répondre aux besoins des agriculteurs et des grands éleveurs.
- Assurer la participation des groupes de producteurs et d'agriculteurs au processus de consultation et les informer des recommandations qui en découlent.
- Les Instituts canadiens de recherche en santé pourraient donner la priorité à la recherche qui étudierait les liens entre la sécurité agricole et le stress ainsi que leurs coûts économiques et humains. Une sensibilisation accrue à ces liens serait utile pour créer des services qui réduiraient le degré de stress chez les agriculteurs et amélioreraient leur santé.
- En raison du mandat élargi de l'Agence de santé publique du Canada, le ICD-10-CA (le manuel de la Classification statistique internationale des maladies et des problèmes de santé connexes, dixième révision, Canada) devrait obligatoirement inclure les codes de classification applicables aux causes externes de morbidité et de mortalités V00-Y98, les codes du lieu d'occurrence (U98) et les codes du type d'activités (U99). Ceci permettrait, dans l'extraction des données, d'inclure les causes extérieures des séjours d'hospitalisation et les lieux d'occurrence. Cette inclusion aiderait ainsi les chercheurs à établir des liens entre la sécurité agricole et la santé mentale.

¹ Résultats du sondage national de l'ACSA sur le stress (2005), Graphique 7.

² Résultats du sondage national de l'ACSA sur le stress (2005), p. 30

³ Résultats du sondage national de l'ACSA sur le stress (2005), Graphique 11

⁴ Résultats du sondage national de l'ACSA sur le stress (2005), Graphique 8

⁵ Résultats du sondage national de l'ACSA sur le stress (2005), Graphique 10

⁶ Résultats du sondage national de l'ACSA sur le stress (2005), Graphique 1

⁷ Statistiques Canada, tableau 25

⁸ Statistiques Canada, Le Quotidien, le 25 juin 2003. Sources de stress en milieu de travail.

⁹ Résultats du sondage national de l'ACSA sur le stress (2005), p. 10

¹⁰ Résultats du sondage national de l'ACSA sur le stress (2005), p. 8

¹¹ Résultats du sondage national de l'ACSA sur le stress (2005), Graphique 4

¹² Résultats du sondage national de l'ACSA sur le stress (2005), Graphique 12

¹³ Jennett, P., Scott, R., Hailey, D., Ohinmaa, A., Thomas, R., Anderson, C. *et al.* (2003). Final Report: Socio-Economic Impact of Telehealth: EVIDENCE NOW FOR HEALTH CARE IN THE FUTURE, vol. 1, p.13

¹⁴ Rapport intérimaire « Étude spéciale sur la sécurité agricole et les questions de santé liées à l'agriculture » du Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts, juin 1993) LE STRESS EN MILIEU AGRICOLE: DIMENSIONS ÉCONOMIQUES, RÉPERCUSSIONS HUMAINES. p. 18-21